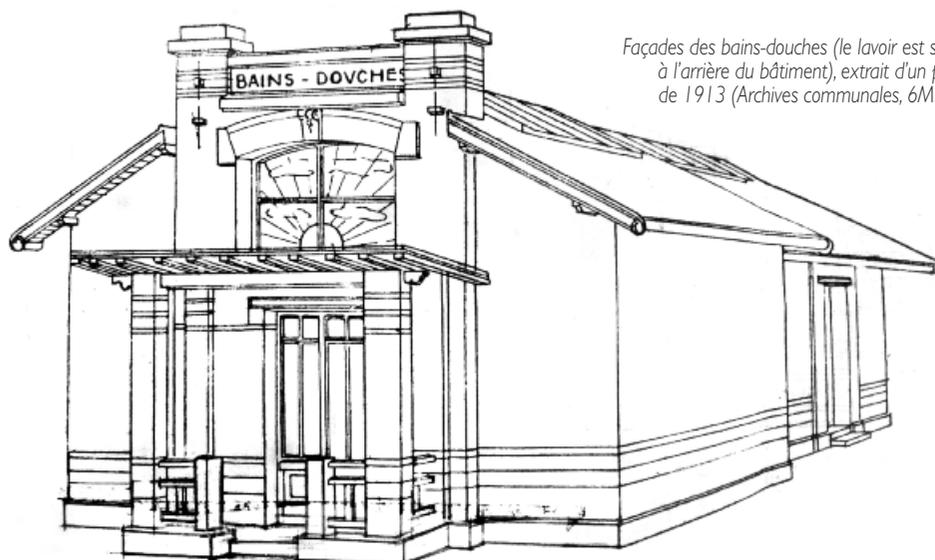


## 17 AVENUE HENRI-DUNANT

# QUI SE SOUVIENT DU LAVOIR ET DES BAINS-DOUCHES MUNICIPAUX ?

**De 1922 à 1969, cet établissement vésigondin, dont nous conservons peu de témoignages, a contribué au bien-être de nombreux usagers.**



Façades des bains-douches (le lavoir est situé à l'arrière du bâtiment), extrait d'un plan de 1913 (Archives communales, 6M30).

Lorsque le 19 septembre 1910, les conseillers municipaux décident de créer au Vésinet des « bains-douches populaires et scolaires et un lavoir municipal », une des priorités nationales est l'amélioration de la santé et de l'hygiène publiques. Rappelons que la majorité des logements des foyers les plus modestes est alors dépourvue de salle de bains. Gaston Rouvier, maire de 1905 à 1919, avait inscrit la réalisation de cet équipement à son programme.

En 1911, le projet est approuvé par le ministère de l'Intérieur, lequel promet à la commune une importante subvention provenant du produit des jeux. La Ville confie à la Société des bains-douches et lavoirs le soin de mener à bien le projet. Mais le début des travaux est retardé, d'abord en raison de problèmes juridiques, puis en raison d'appels d'offres infructueux. Commencés fin 1913, les travaux sont stoppés en août 1914 lorsque la guerre éclate...

### 8 douches et 2 baignoires

Malgré tout, la Ville souhaite que le chantier se poursuive, alors que les entrepreneurs et leurs ouvriers sont envoyés au front. Dans une lettre adressée au maire en septembre 1914, Louis Génoni, chargé des travaux de maçonnerie et de terrassement, raconte son départ « en Champagne pouilleuse aux tranchées pour chasser le Boche »

tout en espérant une fin rapide des combats afin de pouvoir reprendre les travaux au plus vite... Le chantier n'est pourtant relancé qu'en 1922. Le budget initial a plus que doublé. Finalement l'établissement des bains-douches - équipé de 8 douches et de 2 baignoires - et le lavoir municipal ouvrent leur porte quelques mois plus tard. Nous possédons des informations précises sur leur fonctionnement. En 1950 par exemple, le lavoir est utilisé chaque semaine par 8 personnes en moyenne (les jours d'ouverture sont le jeudi, le vendredi et le samedi) ; le lavage s'effectue avec de l'eau chaude payée au seau. En général, quatre seaux par personne sont vendus, à raison de 10 francs par seau, somme à laquelle il faut ajouter 10 francs forfaitaires pour le charbon.

Les bains-douches, quant à eux, sont ouverts les vendredi, samedi et dimanche. En 1965, cent douches et quatre baignoires environ sont pris chaque semaine, alors que dans les années 20, ces chiffres pouvaient atteindre 250 douches et 60 baignoires. Une employée municipale assure seule l'entretien général de l'établissement, se charge de l'accueil, de la perception des droits d'entrée, de la location des serviettes, coiffes et savons...

Dans les années 1950 et 1960, la fréquentation se met à baisser et la municipalité songe à placer l'établissement en gérance. A partir de 1965, les locaux apparaissent de plus en plus vétustes et la

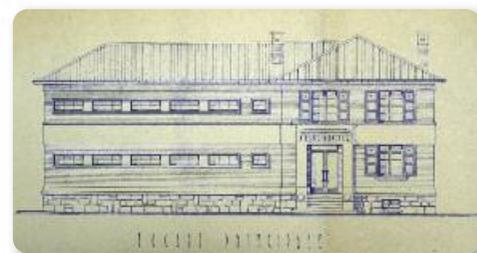
Ville éprouve des difficultés à recruter une nouvelle employée lorsque le poste se retrouve vacant. Par ailleurs, en 1967, l'attitude de certains usagers a contraint la préposée du moment à obtenir l'autorisation de refuser l'accès aux bains-douches à tout individu « douteux ». En 1969, la dernière employée, Mme Thélamon, expose son souhait de quitter le poste pour les vestiaires de la nouvelle patinoire. Sur son courrier, le Maire Alain Jonemann griffonne : « OK, fermeture des bains-douches ». Celle-ci eut lieu le 9 octobre.

Et c'est sans bruit que l'établissement a disparu, laissant bientôt la place à un vaste projet immobilier dit « Opération Joffre » réunissant la caserne des pompiers, des logements, la perception, les locaux pour la sécurité sociale ; les travaux seront achevés en 1972.

Damien RIEHM

### Un projet de nouveau bâtiment en 1947

Le 2 octobre 1947, le conseil municipal adopte une délibération pour la construction d'un nouvel établissement de bains-douches afin de répondre à l'augmentation de la population et de la demande. Un projet est imaginé par l'architecte Roger Lord : le bâtiment, dans lequel les femmes et les hommes sont séparés, devait être édifié rue Jean-Laurent. Mais, dans le contexte de la reconstruction de l'Après-guerre, il a été impossible de toucher des subventions et finalement le projet a été abandonné.



Projet de bains-douches, plan de 1947 (Archives communales, 6M36).

### Appel à vos souvenirs !

Les témoignages sur les bains-douches du Vésinet sont rares : nous ne connaissons par exemple aucune photographie de l'établissement, ni de l'extérieur, ni de l'intérieur. Si vous possédez de tels documents chez vous, si vous avez en mémoire quelques souvenirs ou anecdotes à leur sujet, n'hésitez pas à joindre les Archives communales au 01 30 15 47 69 ou la Bibliothèque municipale au 01 30 15 47 19.